

# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205089-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 24/05/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 09/05/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205089/1/1	PSPC-667	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			09/05/22	+5.4°	Oui



#### Echantillon: 202205089/1/1

c

c

PSPC-667

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
;	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 13/05/22	0.014 +/- 0.006	0,003	0,005
:	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 13/05/22	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication). Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205089-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 01/06/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 09/05/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205089/2/1	PSPC-675	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			09/05/22	+5.4°	Oui



#### Echantillon: 202205089/2/1

c

PSPC-675

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 31/05/22	0.358 +/- 0.054	0,013	0,025	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205175-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 01/06/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 23/05/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205175/2/1	PSPC-669	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			17/05/22	-6°	Non



Echantillon: 202205175/2/1

c

PSPC-669

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 31/05/22	0.365 +/- 0.055	0,013	0,025

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205175-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 15/06/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 23/05/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205175/1/1	PSPC-665	Thon blanc ou Germon	Chair crue			17/05/22	-6°	Non

37, route de la quarantaine

BP.42 – 98890 Païta

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



#### Echantillon: 202205175/1/1

c

c

PSPC-665

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
;	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 10/06/22	0.008 +/- 0.006	0,003	0,005
;	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 10/06/22	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication). Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205199-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 16/06/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

Date de réception : 24/05/2022

PSPC 2022- Plan poisson. **Commémoratifs:** 

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205199/1/1	PSPC - 674	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	- 8.4°	Non



#### Echantillon: 202205199/1/1

c

PSPC - 674

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 14/06/22	0.508 +/- 0.077	0,013	0,025

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202206072-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 23/12/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 10/06/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022 - Plan poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202206072/1/1	PSPC - 662	Marlin	Chair crue poisson			01/06/22	- 7°	Non

Echantillon: 202206072/1/1

PSPC - 662

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Observation
Dioxines/Furannes - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB- tma.2.05	0.016 +/- 0.003 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
PCB de type dioxines - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.11 +/- 0.02 pg/g de poids frais	
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.13 +/- 0.03 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.11 +/- 0.02 ng/g de poids frais	Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2022ST031 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 2 / 2



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202206073-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 16/06/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 10/06/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022 - Plan poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202206073/1/1	PSPC - 673	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			01/06/22	- 7°	Non



37, route de la quarantaine

#### Echantillon: 202206073/1/1

c

PSPC - 673

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 14/06/22	0.235 +/- 0.036	0,013	0,025

Le responsable technique Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202207193-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 26/08/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 29/07/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202207193/1/1	PSPC-668	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			25/07/22	-7.5°	Non



37, route de la quarantaine

#### Echantillon: 202207193/1/1

PSPC-668

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 19/08/22	0.008 +/- 0.006	0,003	0,005
c	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 19/08/22	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202207193-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 26/08/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 29/07/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202207193/2/1	PSPC-677	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			24/06/22	-7.5°	Non
202207193/3/1	PSPC-682	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			20/06/22	-7.5°	Non
202207193/4/1	PSPC-683	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			29/07/22	-7.5°	Non



## Echantillon: 202207193/2/1

PSPC-677

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.382 +/- 0.058	0,013	0,025

Echantillon: 202207193/3/1

c

c

c

PSPC-682

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.3 +/- 0.045	0,013	0,025

Echantillon: 202207193/4/1

PSPC-683

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.405 +/- 0.061	0,013	0,025

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC





37, route de la quarantaine

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C. L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication). Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.





# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202207194-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 23/12/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 29/07/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

#### Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202207194/1/1	PSPC-663	Thon jaune ou Albacore	Chair crue			29/07/22	-7.5°	Non
202207194/2/1	PSPC-664	Thon blanc ou Germon	Chair crue			24/06/22	-7.5°	Non

Page 1 / 3

Echantillon: 202207194/1/1

PSPC-663

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Méthode		Résultat	Observation	
Dioxines/Furannes - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22 Laberca/DGAL/DPCB- tma.2.05		0.01 +/- 0.002 pg/g de poids frais	Echantillon conforme	
PCB de type dioxines - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22 Laberca/DGAL/DPCB-tma		0.014 +/- 0.003 pg/g de poids frais		
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.024 +/- 0.005 pg/g de poids frais	Echantillon conforme	
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.04 +/- 0.01 ng/g de poids frais	Echantillon conforme	

Echantillon: 202207194/2/1

PSPC-664

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Méthode		Résultat	Observation
Dioxines/Furannes - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22 Laberca/DGAL/DPCB- tma.2.05		0.009 +/- 0.002 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
PCB de type dioxines - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22 Laberca/DGAL/DPCB-tma		0.02 +/- 0.004 pg/g de poids frais	
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS- TEQ(TEF2005) (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.029 +/- 0.006 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2022ST031) Date d'analyse: 29/11/22	Laberca/DGAL/DPCB-tma 2.05	0.04 +/- 0.01 ng/g de poids frais	Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2022ST031 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Perouter

Rapport d'analyse n° RA202207194-001

BP.42 – 98890 Païta Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

37, route de la quarantaine

Page 2 / 3

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C. L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication). Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 3 / 3



## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208012-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 26/08/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 01/08/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208012/1/1	PSPC-666	Marlin	Chair crue poisson			29/07/22	-9.1°	Non



### Echantillon: 202208012/1/1

c

c

PSPC-666

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
;	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 19/08/22	<= 0.005	0,003	0,005
;	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 19/08/22	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208012-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 26/08/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 01/08/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208012/2/1	PSPC-670	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			29/07/22	-9.1°	Non
202208012/3/1	PSPC-671	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/06/22	-9.1°	Non
202208012/4/1	PSPC-672	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/06/22	-9.1°	Non



Echantillon: 202208012/2/1

PSPC-670

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.282 +/- 0.043	0,013	0,025

Echantillon: 202208012/3/1

c

c

c

PSPC-671

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Résultat (en mg/kg)		LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.316 +/- 0.048	0,013	0,025

Echantillon: 202208012/4/1

PSPC-672

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Résultat (en mg/kg)		LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 25/08/22	0.302 +/- 0.046	0,013	0,025	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC





Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C. L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication). Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.





## Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208101-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 16/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 18/08/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022 - Plan poisson.

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208101/1/1	PSPC-678	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			18/08/22	+ 5°	Oui



#### Echantillon: 202208101/1/1

c

PSPC-678

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 15/09/22	0.415 +/- 0.063	0,013	0,025

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208167-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 16/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 26/08/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208167/1/1	PSPC-680	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208167/2/1	PSPC-681	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non



37, route de la quarantaine

### Echantillon: 202208167/1/1

PSPC-680

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Résultat (en mg/kg)		LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 15/09/22	0.486 +/- 0.073	0,013	0,025

Echantillon: 202208167/2/1

c

c

PSPC-681

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd: Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse Résultat (en mg/kg)		LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 15/09/22	0.418 +/- 0.063	0,013	0,025	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.





# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208168-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 12/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 26/08/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Commentaires du LNC: Navire Xaracuu

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208168/1/1	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/2	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/3	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/4	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/5	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/6	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/7	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/8	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non
202208168/1/9	PSPC-689	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			23/08/22	-6.7°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202208168/1/1

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202208168/1/2

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202208168/1/3

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202208168/1/4

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

37, route de la quarantaine

Page 2 / 4

## Echantillon: 202208168/1/5

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202208168/1/6

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202208168/1/7

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202208168/1/8

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202208168/1/9

PSPC-689

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 07/09/22	<= 25	25	-	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202208190-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 29/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 31/08/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022-Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202208190/1/1	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair crue			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/2	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/3	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/4	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/5	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/6	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/7	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/8	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui
202208190/1/9	PSPC-690	Thon blanc ou Germon	Chair cuite poisson			26/08/22	+2.1°	Oui

Page 1 / 4

## Echantillon: 202208190/1/1

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202208190/1/2

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202208190/1/3

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202208190/1/4

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202208190/1/5

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202208190/1/6

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202208190/1/7

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202208190/1/8

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202208190/1/9

PSPC-690

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 26/09/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209017-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 15/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 01/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Commentaires du LNC: Bateau St-Gabriel

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209017/1/1	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/2	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/3	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/4	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/5	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/6	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/7	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/8	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209017/1/9	PSPC-684	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209017/1/1

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209017/1/2

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209017/1/3

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-	

Echantillon: 202209017/1/4

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209017/1/5

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209017/1/6

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209017/1/7

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209017/1/8

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

Echantillon: 202209017/1/9

PSPC-684

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 12/09/22	<= 25	25	-	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209018-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 21/09/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 01/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

Commentaires du LNC: Bateau St-Gabriel

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209018/1/1	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/2	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/3	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/4	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/5	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/6	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/7	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/8	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non
202209018/1/9	PSPC-686	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			30/08/22	-8.6°	Non

Page 1 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc

## Echantillon: 202209018/1/1

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209018/1/2

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209018/1/3

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209018/1/4

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209018/1/5

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209018/1/6

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209018/1/7

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209018/1/8

PSPC-686

 $LD: Limite \ de \ détection \ LQ: Limite \ de \ quantification \ Rd: Rendement$ 

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

37, route de la quarantaine

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202209018/1/9

PSPC-686

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 19/09/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209019-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 07/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 02/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209019/1/1	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/2	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/3	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/4	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/5	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/6	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/7	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/8	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non
202209019/1/9	PSPC-688	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			19/05/22	-9°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209019/1/1

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209019/1/2

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209019/1/3

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209019/1/4

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209019/1/5

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209019/1/6

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209019/1/7

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209019/1/8

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202209019/1/9

PSPC-688

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 03/10/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209043-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 07/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 05/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209043/1/1	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/2	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/3	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/4	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/5	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/6	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/7	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/8	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non
202209043/1/9	PSPC-691	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			02/09/22	-6.3°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209043/1/1

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209043/1/2

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209043/1/3

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209043/1/4

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209043/1/5

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209043/1/6

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209043/1/7

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209043/1/8

PSPC-691

 $LD: Limite \ de \ détection \ LQ: Limite \ de \ quantification \ Rd: Rendement$ 

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202209043/1/9

PSPC-691

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 05/10/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209044-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 13/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 05/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209044/1/1	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/2	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/3	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/4	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/5	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/6	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/7	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/8	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non
202209044/1/9	PSPC-692	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/09/22	-1.9°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209044/1/1

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209044/1/2

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209044/1/3

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202209044/1/4

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209044/1/5

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg) <= 25	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209044/1/6

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209044/1/7

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209044/1/8

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202209044/1/9

PSPC-692

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 11/10/22	<= 25	25	-	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209045-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 03/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 05/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209045/1/1	PSPC-679	Thon blanc ou Germon	Chair crue			02/09/22	-6.3°	Non



37, route de la quarantaine

#### Echantillon: 202209045/1/1

c

PSPC-679

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 29/09/22	0.339 +/- 0.051	0,013	0,025	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209063-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 19/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 08/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209063/1/1	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/2	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/3	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/4	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/5	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/6	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/7	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/8	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui
202209063/1/9	PSPC-693	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			08/09/22	+2.3°	Oui

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209063/1/1

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209063/1/2

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209063/1/3

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209063/1/4

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202209063/1/5

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-

Echantillon: 202209063/1/6

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

Echantillon: 202209063/1/7

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

Echantillon: 202209063/1/8

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202209063/1/9

PSPC-693

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 17/10/22	<= 25	25	-	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202209105-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 28/10/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 16/09/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202209105/1/1	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/2	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/3	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/4	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/5	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/6	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/7	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/8	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non
202209105/1/9	PSPC-687	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			14/09/22	-7.7°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202209105/1/1

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209105/1/2

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202209105/1/3

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202209105/1/4

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209105/1/5

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202209105/1/6

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202209105/1/7

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-	

#### Echantillon: 202209105/1/8

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202209105/1/9

PSPC-687

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 25/10/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202210028-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 04/11/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 06/10/2022

**Commémoratifs:** PSPC 2022 - Poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202210028/1/1	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/2	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/3	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/4	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/5	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/6	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/7	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/8	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non
202210028/1/9	PSPC-685	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			05/10/22	-2.9°	Non

Page 1 / 4

## Echantillon: 202210028/1/1

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-	

# Echantillon: 202210028/1/2

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202210028/1/3

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202210028/1/4

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-	

## Echantillon: 202210028/1/5

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202210028/1/6

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202210028/1/7

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202210028/1/8

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202210028/1/9

PSPC-685

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 02/11/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Sylvie ROGE, chef de service adjoint du

LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202211088-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 02/12/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 17/11/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022 - Plan poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202211088/1/1	PSPC-676	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson				- 5.8°	Non



37, route de la quarantaine

#### Echantillon: 202211088/1/1

c

PSPC-676

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	
Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 28/11/22	0.302 +/- 0.046	0,013	0,025	

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202211089-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 24/11/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 17/11/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022- Plan poisson.

# Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202211089/1/1	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/2	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/3	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/4	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/5	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/6	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/7	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/8	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/1/9	PSPC-694	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non

Rapport d'analyse n° RA202211089-001

37, route de la quarantaine BP.42 – 98890 Païta

Page 1 / 4 Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc

# Echantillon: 202211089/1/1

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/1/2

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/1/3

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202211089/1/4

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202211089/1/5

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/1/6

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

## Echantillon: 202211089/1/7

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/1/8

PSPC-694

 $LD: Limite \ de \ détection \ LQ: Limite \ de \ quantification \ Rd: Rendement$ 

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202211089/1/9

PSPC-694

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 21/11/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4



# Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

## RAPPORT D'ANALYSE n° RA202211089-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

**Date d'émission:** 07/12/2022

## Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA 98890 PAITA

**Date de réception :** 17/11/2022

**Commémoratifs :** PSPC 2022- Plan poisson.

## Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202211089/2/1	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/2	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/3	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/4	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/5	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/6	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/7	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/8	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non
202211089/2/9	PSPC-695	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson			15/09/22	- 5.8°	Non

Page 1 / 4

Tél: (687) 35 31 34 - Mel: davar.lnc@gouv.nc

# Echantillon: 202211089/2/1

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/2/2

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/2/3

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202211089/2/4

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/2/5

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/2/6

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

# Echantillon: 202211089/2/7

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

#### Echantillon: 202211089/2/8

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

Page 3 / 4

#### Echantillon: 202211089/2/9

PSPC-695

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)	LD (en mg/kg)
Histamine NF EN ISO 19343 Date d'analyse: 28/11/22	<= 25	25	-

Le responsable technique

Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Page 4 / 4